

LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

Journal économique et social

Administration, Rue de la Balance 6

ABONNEMENTS
 Un an Fr. 8 —
 Six mois 4 —
 Trois mois 2 —
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

paraissant à la Chaux-de-Fonds le mardi, le jeudi et le samedi

Le numéro 5 centimes | **Organe du parti ouvrier** | Le numéro 5 centimes

ANNONCES
 10 cent. la ligne ou son espace.
 Pour les petites annonces en dessous de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.
 Réclames : 30 centimes.

Le Locle, 22 février 1894.

Circulaire du Comité cantonal de la Fédération neuchâteloise du parti ouvrier aux sections du Grutli et au parti ouvrier.

Chers collègues!

Le peuple suisse est appelé le 4 mars prochain à ratifier par son vote la révision de l'article 34 de la Constitution fédérale qui accorde au Conseil fédéral le droit de légiférer sur les arts et métiers.

Quoique cet article ne mentionne pas d'une manière claire et précise l'introduction des syndicats obligatoires, le Comité cantonal a décidé de recommander chaleureusement aux sections du Grutli, ainsi qu'à tous les membres du parti ouvrier, de faire une active propagande en faveur de l'acceptation du projet de révision tel qu'il a été rédigé par les Chambres fédérales.

Considérant qu'une assemblée de délégués des sections du Grutli n'aurait pas grand avantage pour la votation du 4 mars, le Comité cantonal a décidé de s'en tenir pour cette fois à la présente circulaire.

Le délai référendaire contre l'obligation des cartes diplôme 1893, n'ayant donné lieu qu'à une seule réponse négative, les sections sont informées que le caissier en prendra incessamment remboursement suivant le nombre des sociétaires.

En outre, la cotisation semestrielle à la Caisse cantonale sera réclamée dès les premiers jours, sur la base donnée pour la Caisse centrale.

Salutations patriotiques et fraternelles.

Le Comité cantonal.

Nouvelles condamnations

Samedi matin, à 9 heures et demi, siégeait à Courtelary le tribunal correctionnel appelé à juger trois jeunes gens prévenus « de menaces et de provocations aux infractions », ou, pour employer un langage plus compréhensible que ce jargon, accusés d'avoir distribué à St-Imier le pamphlet anarchiste pour lequel cinq anarchistes ont été déjà condamnés le 19 janvier à la Chaux-de-Fonds.

C'est M. Meyer, président du tribunal, le même qui s'est déclaré incompetent pour l'affaire Gyax et qui est l'auteur véritablement responsable de la petite échauffourée, qui présidait.

M. Kœtschet, ancien maire de St-Imier, que bon nombre de personnes se souviennent avoir entendu crier au 1er mai 1889 « vive la révolution sociale! » était un des quatre juges.

M. le procureur général Antoine, gros, ventru, asthmatique, occupait le siège du ministère public. Les trois prévenus étaient :

Ernest Favre, apprenti graveur, domicilié à la Chaux-de-Fonds, âgé de 17 ans environ;

Alexis Meyrat, 22 ans, et Ulysse Meyrat, 32 ans, ces deux derniers à St-Imier. Les prévenus n'avaient pas de défenseur.

La salle du tribunal était comble. Une centaine de personnes assistaient à cette scène. Il y avait une vingtaine de témoins. On nous affirme que l'un des prévenus avait demandé l'audition d'une dizaine de témoins et que 4 seuls ont été cités.

Dans son réquisitoire, très banal et diffus, le procureur général a fait quelques menaces qu'il est bon d'enregistrer. Dans son patois alsacien, il a dit notamment :

— Dans l'affaire du 29 mai, il y en a trois ou quatre qui ont eu le courage de se dire *anarchiques* (sic). *Anarchiques* ou non, nous les tiendrons.

Le procureur général s'est montré d'une insuffisance rare. Il n'est pas permis d'être aussi ignorant et aussi peu logique. A en croire M. Antoine, il n'existe pas de riches en Suisse. Ce magistrat ne s'est pas douté un seul instant que cette simple appréciation renversait toute l'accusation. En effet, la feuille volante distribuée ne s'adressait qu'aux riches, en les menaçant, affirment les parquets de tous les cantons, ce qui n'est pas exact d'ailleurs, à ce que nous prétendons. Mais admettons-le pour un instant. Si les riches n'existent pas en Suisse, comment a-t-on pu poursuivre et condamner des gens qui adressaient des menaces à des êtres chimériques? Il tombe sous le sens qu'ils ne devaient pas même être inquiétés un seul instant. Ou bien, va-t-on poursuivre à l'avenir les moutards qui, en entendant un conte, font le poing, tapent du pied et menacent d'étrangler le méchant ogre ou la vilaine fée Carabosse.

Quelques incidents ont montré avec quelle partialité les débats ont eu lieu.

M. le président, interrogeant un témoin, le procureur général lui dit :

— A quoi bon! Ne voyez-vous pas que c'est tous des mêmes.

Dans les paroles qu'il a prononcées pour sa défense, Alexis Meyrat a été interrompu au moment où il disait :

— C'est une cabale contre moi que cette affaire. Tous les journaux ont annoncé que le caporal Mollet, dans la perquisition qu'il a faite après l'affaire Gigax, s'était permis de découvrir le lit de mes sœurs...

— Vous n'avez pas le droit, interromp le président, d'attaquer le sergent Mollet, qui n'a fait que son devoir.

Il est bon de faire observer que Mollet, en récompense du zèle qu'il a déployé dans l'affaire Gyax a été promu sergent.

Ernest Favre — un jeune homme de 17 ans — a vivement ému l'assistance dans les paroles très simples et très chaleureuses qu'il a dites :

— J'ai 17 ans; je n'ai pas fini mon apprentissage; ma mère — une pauvre femme — ne peut pas attendre le moment où je gagnerai ma vie et où je pourrai l'aider, elle et les autres enfants. Et vous voulez me condamner à trois mois d'emprisonnement.

D'un commun accord, les juges s'écrient :

— Mais vous n'êtes pas encore condamné.

« Le jeune Favre avait été payé pour porter à St-Imier un paquet de manifestes anarchistes. C'était la première fois qu'il allait à St-Imier, et il n'avait pas voulu — son voyage lui ayant été payé — manquer cette occasion de voir ce village. Il avait reçu cinquante centimes en surplus pour prix de sa commission, à laquelle il n'attachait aucune importance. Etant apprenti, il saisissait toutes les occasions de gagner quelques centimes avec lesquelles il payait ses habits. »

Quelques minutes après, ils entraient en délibération et rapportaient un verdict de culpabilité pour Favre et pour Alexis Meyrat, qui étaient condamnés chacun à 3 mois d'emprisonnement, et qui prononçait la libération d'Ulysse Meyrat.

Les condamnés avaient en outre — à part leurs 3 mois d'emprisonnement — 3 ans de privation de droits civils.

Le jeune Favre ayant 17 ans, n'aura de droits civils que dans trois ans. Le jugement le condamne donc à la privation de droits qu'il n'a pas.

Ce jugement est d'un bout à l'autre un monument de stupidité et, ce serait à crever de rire, s'il n'y avait pas des victimes, que de voir combien, dans leur rage aveugle, les magistrats font d'entorses au bon sens et entassent d'âneries.

On poursuit un gamin de 17 ans pour opinion politique, alors que légalement il n'a d'opinion politique qu'à 20 ans, époque de sa majorité, abstraction faite des exceptions résultant de l'émancipation et du mariage.

Première bêtise.

On le poursuit pour avoir adressé des menaces à des êtres qui, de l'aveu même du procureur général, n'existent pas.

Seconde ânerie.

On le condamne à la privation de droits qu'il ne possède pas.

Stupéfiant illogisme.

En réalité, on se demande qui il faut plaindre, des condamnés ou des juges. Si les condamnés perdent la liberté, ils gardent du moins la pleine possession de leurs facultés. W. B.

La responsabilité

Jaurès, le célèbre leader socialiste français apprécie comme suit la responsabilité des attentats anarchistes. Nous n'avons jamais dit autrement :

« Comment, la société bourgeoise et capitaliste pourrait-elle nous imputer la responsabilité, même indirecte, des criminels et stupides attentats qu'elle a elle-même préparés et couvés? »

C'est elle qui, en livrant les hommes à toutes les tentations et à toutes les excitations de la misère, souffle dans les cerveaux aigris des rêves monstrueux de destruction.

C'est elle qui exaspère et affaiblit les nerfs par toutes les privations physiques, et aussi par toutes les angoisses morales de la lutte pour la vie. C'est elle qui a créé la grande névrose avec ses accidents multiples, avec ses variétés innombrables de crimes ou de folie.

C'est elle qui, n'ayant contre la misère et les premières fautes conseillées par la faim d'autre remède que la répression, recruta peu à peu le gibier de prison, lui inocule tous les virus de la corruption et de la haine et le lâche ensuite à travers les rues.

C'est elle encore qui, n'ayant plus aucune foi profonde et vraie, cherche à se donner, par un mysticisme vain ou par un occultisme maladif, je ne sais qu'elle illusion idéal, et qui conduit ainsi aux limites mêmes de la folie religieuse les esprits déjà déséquilibrés par la souffrance.

C'est elle enfin qui, ayant fait de toute chose, et de la science même, un moyen de lucre et ayant rapetissé en une vanité inquiète et réclamière le noble souci de

la gloire, a développé cet universel cabotage dont certains exploits anarchistes sont un lamentable échantillon. On « parvient » comme on peut, et après les Rastignac des salons bourgeois il y a les Rastignac de la bombe.

Et on nous demande de désavouer les attentats anarchistes! Mais nous sommes les seuls à les désavouer vraiment et à les flétrir jusque dans leur principe, qui est la société bourgeoise elle-même! Et celle-ci ne manque pas d'audace quand elle impute le mal au seul parti qui veuille réellement et qui puisse le guérir. Quand elle a bien fabriqué, dans ses innombrables usines à misère et à folie, des affamés, des exaspérés, des détraqués, des vaniteux, des ratés, des spirités, et quand cette triste progéniture lui envoie de-ci de-là une bombe, vite elle accuse le socialisme qui veut rendre à tous les hommes, par une organisation meilleure, avec la santé du corps, la lucidité de la conscience et l'équilibre de l'esprit.

Mais le peuple ne s'y trompe pas, et il ne confond pas, quoi qu'on fasse, la maladie et le médecin. Les dynamiteurs ont beau crier: Mort à la société bourgeoise! ils ne peuvent rien contre elle, car ils en sont l'expression même et le produit immédiat. Dans leurs attentats, c'est la société bourgeoise qui se frappe elle-même, comme ces dégénérés qui dans leurs accès intermittents tournent contre eux mêmes leurs forces morbides.

Non, le peuple n'attend rien de ceux qui, pour résoudre la question sociale, ne trouvent rien de mieux que de crever l'abdomen d'une pauvre femme qui avait souffert sans doute toutes les souffrances du peuple.

L'influenza et la difterie

D'après ce que nous apprennent les journaux, ces deux maladies parcourent l'Europe et font partout de nombreuses victimes.

Il est pourtant possible d'empêcher ces ravages.

Déjà en 1889, j'ai publié dans les journaux un traitement qui fait disparaître en quelques heures, tous les symptômes alarmants de l'influenza et cela dans les cas les plus graves. Faites prendre au malade, tous les quarts d'heure, un granule d'hydroferrocyanate de quinine et un de bromhydrate de morphine et en trois ou quatre heures, votre malade n'éprouvera plus aucune douleur; les paralysies qui existent quelquefois s'en sont envolées comme les autres symptômes; il ne reste en général qu'une bronchite que l'on fait disparaître par le sulfure de calcium en granules; tous les quarts d'heure un granule jusqu'à ce que l'haleine répande l'odeur des œufs pourris.

Mais ce sont là des remèdes dosimétriques et on n'en trouve pas partout; mais il est facile de s'en procurer. Tous les pharmaciens de la Chaux-de-Fonds en possèdent et en deux fois vingt-quatre heures on peut en faire venir de Paris, de la pharmacie Chantaud, rue des Francs-Bourgeois. J'ai cette année, comme en 1889, fait connaître ces heureux résultats au père de la dosimétrie, le docteur Burgræve à Gand, et voici la réponse qu'il m'a donnée :

Mon cher confrère!

Votre lettre au sujet du traitement de l'influenza se trouve, en effet, dans le répertoire de 1889 et il n'a pas varié,

ce qui prouve qu'il est dans le vrai de la situation. Mon opinion ne saurait donc être que la même que la vôtre. Vos succès sont là pour le prouver. Au reste, il en est de l'influenza comme de la fièvre des foies qui cède également à l'emploi des granules d'hydroferrocyanate de quinine. En y combinant le bromhydrate de morphine, vous allez au devant des phénomènes nerveux. Je ne puis donc qu'approuver votre traitement.

Je suis tout à vous.

Dr BURGRÈVE.

Et la difterie! Depuis 15 ans au moins, le traitement dosimétrique du Dr Fontaine a fait ses preuves. Donnez au malade tous les quarts d'heure un granule de sulfure de colcium jusqu'à ce que l'haleine répande l'odeur des œufs pourris et badigeonnez les fausses membranes avec du jus de citrons dilué: parties égales d'eau et de jus.

Et si le médecin le juge à propos, il fait vomir par l'émetine ou le sirop dipéca.

Chers confrères, essayez et vous verrez.

P. Coullery, docteur.

NOUVELLES DES CANTONS

Berne. — Le Conseil fédéral a pris la décision suivante au sujet du recours que lui a adressé M^r Gustave Renaud, avocat à Neuchâtel, contre un arrêt de la cour suprême du canton de Berne du 8 janvier 1894, lui interdisant l'exercice de sa profession d'avocat dans le canton de Berne:

1. Recours est déclaré aussi fondé, en tant qu'il se base sur l'article 33 de la Constitution fédérale, soit sur l'article 5 des dispositions transitoires de cette Constitution. En conséquence, l'arrêt de la cour suprême du canton de Berne du 8 janvier 1894 est annulé en ce qui concerne ce refus, basé sur les dispositions constitutionnelles précitées, d'autoriser le recourant à fonctionner comme avocat devant les tribunaux bernois. 2. Il n'est pas entré en matière, pour défaut de compétence, sur le recours en tant que celui-ci se rapporte à l'article 60 de la Constitution fédérale.

— Les maîtres plâtriers et peintres en bâtiment ayant repoussé les tarifs proposés par les ouvriers, une grève est imminente.

— *Antiquités.* — Le réfectoire de l'ancien couvent des Frères Prêcheurs de Berne, dans lequel des empereurs et des rois ont banqueté, est en voie de transformation en atelier d'apprentissage. Au cours des travaux on a découvert d'anciennes fresques représentant des portraits de dominicains, des scènes de la vie de saint Dominique, une madone, etc., datant de l'année 1498. On fera de ces peintu-

res murales des copies exactes pour le musée historique.

Bâle-Campagne. — Un chemin de fer funiculaire va être établi entre Mönchenstein et les ruines du château de Reichenstein, par M. Linder, architecte à Bâle, mettant ainsi ce roc élevé en communication avec la vallée de la Birse.

St-Gall. — Un grave accident est arrivé vendredi à Berneck. Une dizaine de jeunes gens, parents et amis avaient accompagné deux jeunes fiancés pour les aider à aménager leur futur domicile. Au retour, par suite de la rupture d'un des traits de la voiture montée par les jeunes gens, les chevaux prirent le mors aux dents et le véhicule se renversa projetant toute la joyeuse compagnie contre le mur qui borde la route. Plusieurs personnes sont grièvement blessées.

Grisons. — Dimanche matin, à Coire, une femme connue pour se trouver dans une position aisée s'est précipitée dans le Muhlebach et y a trouvé la mort qu'elle cherchait. Un amour incompris paraît seul expliquer ce désespoir.

Nouvelles étrangères

France. — *Condamnation de Léauthier.* — L'ouvrier cordonnier Léauthier qui d'un coup de tranchet dans la poitrine tenta, le 13 novembre au soir dans le bouillon Duval de l'Avenue de l'Opéra, de tuer M. Georgewitch, ministre de Serbie, a rendu compte de cet acte de la propagande par le fait. Il était défendu par M. Lagasse.

Interrogé par le président s'il y a quelque chose à ajouter à sa défense, Léauthier lit une déclaration qu'il a préparée et qui est une profession de foi anarchiste des plus violentes. « L'anarchiste ne craint ni vos actes ni vos lois, dit en terminant Léauthier, vous vous dites civilisés et vous faites Panama; quant à la justice, on la connaît. Je suis un révolté, je subirai mon sort. Moi qui pleure devant un enfant qui souffre, je sourirai devant la guillotine, et tout-à-l'heure je saluerai ma condamnation du cri de « Vive l'anarchie! — Hourrah pour la Révolution sociale. »

Ces dernières paroles sont prononcées par Léauthier avec une grande énergie.

Les débats sont terminés. Le jury se retire pour délibérer. Après vingt-cinq minutes le jury rentre avec un verdict affirmatif, mais mitigé par l'admission de circonstances atténuantes. M. Lagasse avait gagné son procès.

La cour, après un semblant de délibération qui dure dix secondes, prononce la condamnation de Léauthier à la peine des travaux forcés à perpétuité.

Vive l'anarchie! s'écrie deux fois le condamné, que les gardes emmènent.

— *Les sans-patrie.* — On sait dans

quelle misérable situation se trouvent les finances italiennes. La banque allemande à Berlin s'était chargée d'écouler toutes les rentes italiennes. Seulement pour ce flot de valeurs soudainement réunies le marché de Berlin n'était pas suffisant — alors on a pensé de s'entendre avec la haute banque française. Et comme le patriotisme des hauts bandits de la finance est connu — ces braves gens se sont entendus ensemble à travers les guichets et par-dessus les frontières.

On a organisé sur le marché français une immense opération. On a écoulé les cent millions de rente italiennes qui n'avaient pu se vendre à Berlin ou à Rome. On a, ces valeurs étant très basses, organisé la spéculation éhontée et donné encore une fois les épargnées des malheureux naïfs.

— *Scandale.* — Jules-Louis expie depuis huit jours à la Grande Roquette, — parmi les mous et les assassins, un délit de presse.

De mémoire de journaliste, un fait pareil s'était produit sous aucun gouvernement. Ni la Restauration, ni Louis-Philippe, ni l'Empire, encore moins l'Ordre moral — n'ont à se reprocher cette lâcheté gratuite contre un adversaire politique.

— *Une Cabale à l'Opéra-Comique.* — Hier soir, la critique était convoquée aux débuts de M^{lle} Jane Harding dans le rôle de Phryné.

— A peine la cantatrice était-elle entrée en scène qu'une bordée de sifflets part de tous côtés, notamment des fauteuils de balcons et des avant-scènes de seconde galerie.

Impossible aux chanteurs de continuer. Toute la salle debout proteste avec indignation contre les manifestants, tandis que deux jeunes gens, en habit, la fleur à la boutonnière, et une dame fort élégante continuent sans interruption à siffler vigoureusement.

Sur ce, entrée des municipaux sous la conduite des contrôleurs et expulsion des deux messieurs. La dame, plus récalcitrante, est expulsée à son tour; mais elle rentre bientôt.

L'acte continue tant bien que mal, avec de temps en temps quelques coups de sifflets.

Mais lorsque le rideau baisse, les coups de sifflet retentissent encore plus stridents, tandis que de la scène une avalanche de comestibles tombe aux pieds de la chanteuse, je remarque une morue, un lapin vivant, des bottes de carottes, de navets et des pommes, des pommes de terre, etc.

Grand tumulte et nouvelle expulsion de l'entêtée spectatrice du balcon, qui, cette fois, est conduite au poste, mais que nous retrouvons à sa place après l'entr'acte.

Le second acte commence au milieu du bruit, qui se calme peu à peu, jusqu'au

moment ou quelques applaudissements inattendus raniment de nouveau le zèle des manifestants.

Et des avant-scènes pleuvent, plus dru que tout-à-l'heure, les projectiles: la morue refait son apparition, suivie du lapin.

Il serait sans doute indiscret de rechercher des allusions dans le choix de ces animaux qui ont si fâcheuse réputation dans le monde galant.

M^{lle} Jane Harding tient tête à l'orage et continue sans trop de troubles.

Et le rideau baisse enfin définitivement seulement au bruit des applaudissements, car les manifestants ont été expulsés les uns après les autres.

On affirme que cette cabale a été montée par quelques femmes du monde qui ont voulu se venger ainsi de certaines infidélités conjugales.

— *Aveux réactionnaires.* — M. Paul de Cassagnac, dans l'*Autorité*, fait un aveu édifiant. Son article, intitulé: effet salutaire, débute ainsi:

« Il n'y a pas à dire: l'effet des bombes de Vaillant et d'Henry est salutaire. »

« Et ces attentats, tout exécrables qu'ils sont, doivent être considérés comme des événements heureux. »

Je m'explique:

« Quand la nouvelle Chambre s'est réunie, l'orientation politique était des plus détestables. »

« La majorité parlementaire évoluait à gauche, vers le radicalisme. »

« Le ministère Dupuy en sait quelque chose, puisqu'il a succombé sous l'effort déterminé de ces tendances. »

« Et le ministère Casimir-Périer n'aurait pas duré huit jours, ses débuts pénibles et embarrassés l'ont prouvé, s'il ne s'était pas produit quelque chose de nouveau et de nature à donner un aiguillage particulier et en sens inverse. »

« Puis les bombes éclatèrent. »

« Vaillant d'abord, Henry ensuite. »

« Dès lors, l'aiguille s'est aimantée, en sens différent, et une véritable évolution s'est produite tout d'un coup. »

« Ne nous en plaignons donc pas, dit en terminant M. de Cassagnac. »

« Les bombes furent, à leur insu, bonnes conseillères. »

« Elles ont dissipé les illusions dangereuses de tous nos socialistes naïfs et inconscients. »

« Et le socialisme a tout bonnement reculé de vingt ans en vingt jours. »

« Ce résultat est excellent, d'autant que l'effusion du sang par ces bombes a été médiocre. »

« Bénies soient les bombes! »

La reine Margot

par ALEXANDRE DUMAS

IV

Orthon.

Cependant, chose étrange! lorsque le manteau dont, malgré la chaleur naissante, cet homme en apparence inoffensif était enveloppé s'ouvrait, il fit voir deux longs pistolets pendants aux agrafes d'argent de sa ceinture, laquelle serrait en outre un large poignard et soutenait une épée qu'il semblait ne pouvoir tirer, tant elle était colossale, et qui, complétant cet arsenal vivant, battait de son fourreau deux jambes amaigries et tremblantes. En outre, et pour surcroît de précautions, le promeneur, tout solitaire qu'il était, lançait à chaque pas un regard scrutateur, comme pour interroger chaque détour d'allée, chaque buisson et chaque fossé.

Ce fut ainsi que cet homme pénétra dans le jardin, gagna paisiblement une espèce de petite tonnelle donnant sur les boulevards, dont il n'était séparé que par une haie épaisse et par un petit fossé qui formait sa double clôture. Là, il s'étendit sur un banc de gazon à portée d'une table où le gardien de l'établissement, qui joignait à son titre de

concierge l'industrie de gargotier, vint au bout d'un instant lui apporter une espèce de cordial.

Le malade était là depuis dix minutes et avait à plusieurs reprises porté à sa bouche la tasse de faïence dont il dégustait le contenu à petites gorgées, lorsque tout à coup son visage prit, malgré l'intéressante pâleur qui le couvrait, une expression effrayante. Il venait d'apercevoir, venant de la Croix-Faubin, par un sentier qui est aujourd'hui la rue de Naples, un cavalier enveloppé d'un grand manteau, lequel s'arrêta proche du bastion et attendit.

Il y était depuis cinq minutes, et l'homme au visage pâle, que le lecteur a peut-être déjà reconnu pour Maurevel, avait à peine eu le temps de se remettre de l'émotion que lui avait causé sa présence, lorsqu'un jeune homme au justaucorps serré comme celui d'un page arriva par le chemin qui fut depuis la rue des Fossés-Saint-Nicolas et rejoignit le cavalier.

Perdu dans sa tonnelle de feuillage, Maurevel pouvait tout voir et même tout entendre sans peine, et quand on saura que le cavalier était de Mouy et le jeune homme au justaucorps serré Orthon, on jugera si les oreilles et les yeux étaient occupés.

L'un et l'autre regardèrent autour d'eux avec la plus minutieuse attention, Maurevel retenait son souffle.

— Vous pouvez parler, monsieur, dit le premier Orthon, qui, étant le plus jeune, était le plus confiant — personne ne nous voit ni ne nous écoute.

— C'est bien, dit de Mouy, tu vas aller chez Madame de Sauve, tu remettras ce billet à elle-même, si tu la trouves chez elle — si elle n'y est pas, tu le déposeras derrière le miroir où le roi avait l'habitude de mettre les siens, puis tu attendras dans le Louvre. Si l'on te donne une réponse, tu l'apporteras où tu sais — si tu n'en a pas, tu viendras me chercher ce soir avec un poitrinal à l'endroit que je t'ai désigné et d'où je sors.

— Bien, dit Orthon, je sais.

— Moi, je te quitte, j'ai fort affaire pendant toute la journée. Ne te hâte pas, toi, ce serait inutile, tu n'as pas besoin d'arriver au Louvre avant qu'il y soit, et je crois qu'il prend une leçon de chasse au vol ce matin. Va, et montre-toi hardiment. Tu es rétabli, tu viens remercier Madame de Sauve des bontés qu'elle a eues pour toi pendant ta convalescence. Va, enfant va.

Maurevel écoutait les yeux fixes, les cheveux hérissés, la sueur sur le front. Son premier mouvement avait été de détacher un pistolet de son agrafe et d'ajuster de Mouy, mais un mouvement qui avait entr'ouvert son manteau lui avait montré sous ce manteau une cuirasse bien ferme et bien solide. Il était donc probable que la balle s'aplatis-

rait sur cette cuirasse, ou qu'elle frapperait dans quelque endroit du corps où la blessure qu'elle ferait ne serait pas mortelle. D'ailleurs, il pensa que de Mouy, vigoureux et bien armé, aurait bon marché de lui — blessé comme il était, et, avec un soupir, il retira à lui son pistolet, déjà étendu vers le huguenot.

— Quel malheur, murmura-t-il, de ne pouvoir l'abattre ici, sans autre témoin que ce brigandeaue à qui mon second coup irait si bien.

Mais en ce moment Maurevel réfléchit que ce billet donné à Orthon, et qu'Orthon devait remettre à Madame de Sauve, était peut-être plus important que la vie même du chef huguenot.

— Ah! dit-il, tu m'échappes encore ce matin — soit. Eloigne-toi sain et sauf, — mais j'aurai mon tour demain, dussé-je te suivre jusque dans l'enfer, dont tu es sorti, pour me perdre si je ne te perds.

En ce moment de Mouy croisa son manteau sur son visage et s'éloigna rapidement dans la direction des marais du temple. Orthon reprit les fossés qui le conduisaient au bord de la rivière.

(A suivre.)

Ouvriers! ne vous fournissez que chez les négociants

Nouvelles jurassiennes

(Correspondance particulière de la Sentinelle)
Bienne, le 26 février.

Soirée du Grutli romand. — Il y avait foule hier à la Tonhalle pour la Soirée-Représentation du Grutli romand, secondé par l'Union instrumentale et la Romande. Disons d'emblée que le programme, particulièrement bien choisi et bien agencé, a tenu toutes ses promesses.

Le vaudeville: *Permettez... Madame* et la gentille piécette: *L'Homme n'est pas parfait*, cette dernière surtout, ont été enlevés avec un brio remarquable. Les dames se sont révélées d'excellentes comédiennes; elles ont tenu leurs rôles avec aisance et distinction et méritent tous nos éloges. Les hommes, à l'encontre du titre de la pièce, ont été... parfaits de verve et d'entrain: le metteur en scène, M. Boéchat, peut être fier du succès de sa vaillante troupe.

L'Union instrumentale a été fort goûtée dans sa *Polka pour deux pistons* et son *Pas redoublé de Wagner*; mais elle a surtout, pour les connaisseurs, donné la mesure de sa force et de sa valeur en interprétant cette belle et difficile page de Meyerbeer: *Fantaisie sur les Huguenots*. Nos compliments à son distingué directeur M. Kocher et à son excellente société.

La gymnastique la Romande a eu, elle aussi, sa large part de succès. Sous l'impulsion d'un jeune moniteur d'avenir, M. Colliot, cette société progresse et s'est fait très apprécier dans tous ses exercices et tout spécialement par son travail au cheval, engin tenu avec le plus de correction et le plus applaudi. Les poses plastiques de la Romande, et surtout le tableau: *Winkelried mourant* ont été d'un effet superbe.

N'oublions pas notre gracieuse petite *marchande d'allumettes*, et la belle improvisation de M. Schwitzgübel, traduisant la pensée du remarquable poème de M. Virgile Rossel: *La Suisse nouvelle*.

En terminant, disons que le succès d'hier est un succès sans précédent pour le Grutli Romand, et qu'il fait honneur aux collaborateurs, sociétés interprètes et organisateurs, de cette digne et bonne soirée. G.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

— Nous empruntons à la Suisse libérale le récit que lui envoie son correspondant au sujet des funérailles de M. Jurgensen. C'est mercredi après-midi qu'ont eu lieu les obsèques de M. J.-F.-U. Jurgensen, député. Cette cérémonie a pris le caractère d'une imposante manifestation. Le cortège, qui était très long, avait à sa tête un peloton de gendarmes que suivaient nos deux corps de musique loclisois, l'Union instrumentale et la Musique militaire, jouant des marches funèbres, puis un groupe de jeunes gens des écoles secondaires portant une civière chargée de couronnes, et ensuite le corbillard.

Après les membres de la famille se trouvaient les autorités dont le Conseil d'Etat représenté par deux de ses membres, MM. Morel et Monnier, la députation loclisoise au Grand Conseil, le Conseil communal, le Conseil général, la Commission scolaire, le Corps enseignant et presque toutes les sociétés locales avec leurs bannières voilées de crêpes, en particulier celle de la société française, un détachement du corps des cadets et une partie des écoles de garçons. On remarquait également beaucoup de personnes du dehors parmi lesquelles nombre de députés.

Le cortège se rendit au Temple où M. le pasteur Estrabaud prononça l'oraison funèbre et rappela les nombreuses et belles qualités du défunt. M. le conseiller d'Etat Morel prend ensuite la parole et rend un dernier hommage au citoyen éminent que nous venons de perdre. M. le Dr. Trechsel, président de la commission scolaire parle au nom de ce corps et retrace le rôle important que M. Jurgensen y a rempli et le développement qu'il a su apporter à nos écoles.

Le cortège se reforme ensuite et accompagne jusqu'au cimetière la dépouille mortelle qui a tant aimé Le Locle et qui a contribué pour une si large part à son

développement. Une prière est encore prononcée, puis le cercueil est descendu dans la tombe et la foule émue se retire, mais le souvenir de M. Jurgensen sera longtemps encore présent dans le cœur de tous. d-L.

Chronique locale

Le prix du pain. — On nous écrit: Les journaux ont annoncé qu'à Neuchâtel, les boulangers avaient baissé le prix du pain de 2 centimes le kilo; nous nous sommes réjouis de cette nouvelle en pensant que l'exemple de Neuchâtel serait suivi par les boulangers de la Chaux-de-Fonds.

Hélas! rien. Tranquillité complète; nos bons boulangers restent sourds comme des pots, et ils ont raison, car les Chaux-de-fonniers sont de bons enfants, ils acceptent tout pour du bon argent.

M. Robert Comtesse, conseiller d'Etat et président du Conseil national, a peut-être eu raison en disant, dans sa conférence qu'il a donnée au Cercle du Sapin, sur le nouvel article constitutionnel: que les syndicats actuels avaient comme chefs les turbulents et non les paisibles, car nous tenons de source certaine que plusieurs membres du syndicat des boulangers seraient disposés à baisser le prix du pain, mais le comité est là qui veille au grain.

A coup sûr, à cette conférence assistaient plusieurs membres du comité du syndicat des boulangers, puisque la grande partie de ce comité sont du Cercle du Sapin, et lorsqu'ils ont entendu cette déclaration de leur idole, ils doivent avoir fait un nez (dieu! mes amis), mais un nez de 6 pieds, juste la longueur du pétrin. Attrape! Auguste et Cie.

Pour terminer, de deux choses l'une: ou les syndicats travaillent avec zèle au relèvement de la main d'œuvre, afin que chacun soit payé et que chacun paie son compte, ou les syndicats, d'après M. Robert Comtesse, sont des instruments de guerre et non de paix.

Si l'une ou l'autre de ces conclusions est bonne, je crois que ce serait le moment de chanter ce refrain bien connu:

Qu'il pleuve ou vente
Toujours il chante.
Blaguer sans cesse,
C'est le don de M... Comtesse.

Huitbouchesatable.

La soirée de l'Abeille. — Très réussie la soirée de la société fédérale de gymnastique l'Abeille, qui a eu lieu samedi au théâtre.

Le programme de la fête, bien compris et fidèlement exécuté, laissera certainement le meilleur souvenir à tous les participants.

Deux faits importants pour l'Abeille couronnaient cette soirée: La réception d'une bannière offerte par des demoiselles et la célébration du XIII^{ème} anniversaire de la fondation de la société.

Dès 7 h. 1/2 les nombreux amis de l'Abeille et le public se pressaient au théâtre; à 8 h. le parterre était garni et les premières offraient un aspect riant par la mise printannière des gracieuses et charmantes demoiselles qui attendaient un peu émuës, le moment solennel de la présentation de la bannière.

A 8 h. 1/4, les accents d'un petit orchestre annoncent l'ouverture de la fête. Sept musiciens seulement, mais d'excellents, qui jouent avec sentiment et brio l'ouverture de *Poète et paysan*.

La section de chant de l'Abeille, dirigée par M. Raoul Perroud, chante avec beaucoup de vigueur un chœur de circonstance: *Le drapeau*.... Qu'on déroule de nos bannières l'emblème respecté... puis le rideau réclame se déroule gracieusement, protestant par sa face gaie et l'originalité de sa composition contre les attaques outrées du correspondant de l'Impartial.

Au lever du rideau, une vingtaine de jeunes garçons, gymnastes futurs, se livrent à des exercices préliminaires avec un ensemble et un sérieux qui font honneur au moniteur M. E. Leuthold.

Pais, deuxième tableau, au moment où on s'y entend le moins, la toile du fond se lève et on remarque nos jeunes gym-

nastes devenus grands (10 ans plus tard); et enfin on les voit, dans un tableau suivant, en défenseurs de la patrie, fusil en mains.

Tous ces exercices sont très intéressants et très réussis.

La cérémonie de la remise et de la réception de la bannière a lieu ensuite.

Deux des plus charmantes de ces demoiselles offrent à tour de rôle la bannière — superbe et artistiquement travaillée — puis une écharpe provenant des Suisses et Sniesses établis à New-York. Ces demoiselles agrémentent leur offre de quelques aimables paroles. M. Ch. Perdriz, président, accepte avec plaisir ce témoignage de sympathie qui est infiniment précieux à l'Abeille, car il est une preuve non-seulement de l'intérêt que ces demoiselles témoignent aux efforts des gymnastes, mais il est encore une marque de sympathie de la population tout entière.

Ces quelques paroles échangées et couvertes d'applaudissements, on reprend la suite du programme. Très goûtés les travaux aux barres parallèles et les pyramides.

Une soirée familière très gaie, très animée, a terminé cette superbe soirée dont chacun gardera un excellent souvenir.

— Noyade. — Dimanche un jeune garçon de 16 ans environ, le nommé Ali Cartier s'est aventuré sur le Doubs recouvert d'un centimètre de glace, dit-on. La glace ayant rompu, il a été englouti dans la rivière à laquelle on n'a pas repris sa proie qu'à l'état de cadavre. Le jeune Cartier donnait les plus belles espérances.

L'ensevelissement de M. Samuel Clerc. — Un nombreux public — évalué à 500 personnes environ — avait tenu à honneur d'accompagner jusqu'à sa dernière demeure la dépouille mortelle du regretté Samuel Clerc. La bannière de l'Union chorale endeuillée suivait le char funèbre.

Dans la chapelle, l'Union chorale a chanté son chœur de circonstance: « Aïmons toujours. » Sur la tombe, M. J.-A. Dubois a retracé en termes émus la vie de cet homme qui comptait tant d'amis. Samuel Clerc avait demandé qu'il ne fût pas prononcé de discours religieux sur sa tombe; il avait exprimé le désir que M. J.-A. Dubois l'accompagnât d'un dernier adieu au nom de l'Union chorale. C'est pour remplir une promesse que celui-ci a dit, en quelques paroles chaleureuses, ce qu'avait été Samuel Clerc dans sa famille, dans l'intimité de ses amis, dans son activité comme chorale. L'orateur a saisi l'occasion de cette fosse ouverte pour, parlant de la brièveté de cette vie, faire un appel chaleureux à l'entente, à la concorde, à l'union. Devant cette lignée béante où nous irons tous l'un après l'autre, on se demande pourquoi amasser des richesses, pourquoi ne pas chercher à faire tout le bien que nous pouvons.

La foule s'est retirée impressionnée.

Petite correspondance juridique

Le droit à la portée de tous

E. J. Lengnau. — La procédure suivie est fautive. Vous deviez faire opposition au commandement de payer. Contre la mesure de l'office des poursuites, vous deviez porter plainte, dans les dix jours de celui où vous en avez eu connaissance, à l'autorité cantonale de surveillance qui est une section de la cour d'appel et de cassation. Changer de place ne servirait qu'à vous occasionner de nouveaux frais. La femme peut obtenir une créance égale à la valeur de ses apports et dont la moitié est privilégiée.

A. B. Saint-Imier. — Votre lettre ne porte pas le lieu du jugement; dans le canton de Neuchâtel, dix ans.

V. H. Chaux-de-Fonds. — La femme n'est plus tenue, à titre de débitrice subsidiaire, des dettes de la communauté.

C. R. — Les enfants nés avant le mariage sont légitimés par le mariage subséquent de leurs parents.

A. R. Locle. — La lettre de change à vue est échue le jour de la présentation. Jean de Niveau.

Il sera répondu à toutes les questions, adressées par lettre, à M. Jean de Niveau, bureau de la Sentinelle.

7^e liste de souscription

de la Sentinelle pour la libération des cinq condamnés du 19 janvier à la Chaux-de-Fonds et pour leurs familles.

Total des 6 listes précédentes	709 35
Schaer E.	3 —
Pierre Coullery	10 —
Straub Fritz	— 30
Anonyme	1 —
id.	1 —
Bénéfice d'un billet de loterie de l'Eglise catholique pour trois typos de Neuchâtel	1 50
S. M. J.	2 —
Anonyme	2 —
id.	— 50
id.	— 50
Constant Robert	1 —
Mme F. G.	1 —
Ducommun-Benguerel	1 —
J. Von Känel	1 —
Anonyme	1 —
id.	1 —
Louis Ulrich, député	2 —
Anonyme	2 —
R. Schneider	1 —
Anonyme	1 —
Une journalière	1 —
Anonyme	— 50
Anonyme	1 —
id.	— 50
Marguier et Cie	— 30
Anonyme	1 —
V. E. Muller	— 15
Un bûcheron	— 50
B. Baltéra	— 50
Une israélite	1 —
Un radical	1 80
Un homme de peine	2 —
Louis Von Gunten	1 —
Souscription de l'atelier Blum	26 50
Un indigné	— 50
Un bon enfant	1 —
Ami de la Sentinelle	2 —
E. B. M., Neuchâtel	2 —
Une veuve	1 —
Une hôtelière	— 50
Une inconnue	5 —
Total	792 90

Nous prions tous ceux qui ont des listes de souscription de ne pas tarder davantage à venir au bureau de la Sentinelle faire inscrire les signataires et les sommes récoltées, et nous les invitons à activer autant que possible. Le temps s'écoule: Un peu de zèle!

Le rédacteur responsable, Walter Biolley.

Etoffes pour Bais, Noces et occasions. Riches assortiments en tissus blancs, crème, clairs, élégants et tendres, Crepon, Changeant, Fantaisie, Broché, Grenadine, Cheviot, Cachemire, Foulé, Mousseline, dernières nouveautés, le mètre à 95, 1 25, 1 45, 1 75, 2 25-6 45. Echantillons et marchandises franco. Gravures de Costumes et de Toilettes de bals gratuits. 11 189 **GETTINGER & Cie, Zurich.** Notre maison est renommée comme meilleure fournisseuse de toutes sortes d'étoffes pour dames, messieurs et ménages. Nous n'avons pas de succursales, ni de voyageurs, mais expédions seulement directement.

Etoffes noires en tissus unis et de fantaisie, Cachemirs, Cheviots, Drap de dames, double largeur, à fr. 1 05, 1 25, 1 45, 1 75 le mètre jusqu'aux tissus les plus fins et les plus lourds; environ 500 différentes qualités. Echantillons et gravures de Modes franco par **GETTINGER & Cie, Zurich.** Echant. de toutes les **Etoffes pour Dames et Messieurs**, de Toileries, de Coupons et des **Etoffes** en liquidation sont envoyés franco. P. S. Notre maison n'a pas de succursale ni de dépôts ailleurs, mais expédie directement de Zurich. 8 189

Bonne occasion

AU MAGASIN
d'articles de ménage
2 - Rue St.-Pierre - 2

Il reste encore à liquider, avec un rabais de 10 0/0:
50 lampes suspension;
30 " pour magasins et cafés;
50 " de table;
40 quinquets.
Potagers à pétrole.
20 déjeuners en porcelaine.
Tasses à thé et à café; Tasses fantaisie, ainsi que tous les articles de fantaisie; Métal anglais, Services de table, Services à vin, à bière et à liqueurs, Vases à fleurs et cache-pots.

Posage de vitres à domicile
Se recommande,
64 Antoine SOLER.

Boucherie et Charcuterie

Rue du Soleil 4

BOEUF première qualité à 75 le demi kilo

Beau gros veau 1^{re} qualité à 60 c. le demi kilo

Mouton

Porc frais, salé et fumé

Saucisse au foie à 50 c. le demi kilo

Saucisse à la viande à 1 fr. 10 le demi kilo

Choucroute et Souriebe à 25 c. le kilo. 50

Se recommande.

MACHINES A COUDRE

Atelier de réparations — Spécialité

Fournitures et accessoires en tous genres. — Aiguilles pour tous systèmes de machines. 847

Se recommande,
L. HURNI, mécanicien,
rue du Puits, 13

ATTENTION

Dès aujourd'hui, et tous les jours on vendra à 67

l'Épicerie des Six-Pompes 12 du bon

Pain frais de ménage à 12 c.

le demi-kilo

Le Dr. Alex. Favre

Prof. ag. de médecine légale, Clinique, rue de la Chapelle 13.

Absent pour service militaire jusqu'à nouvel avis. 97

Vêtements confectionnés

et sur mesure
Belle coupe pour grosses tailles

Spécialité de Pantalons

Façon Habits de Garçons

Industrie Chaux-de-Fonds

Se recommande
G. UDECH-RUBIN, tailleur
Rue de la Serre 59 45

Atelier de ferblantier et lampiste

Rue Bel-Air 8 a

Samuel Münch

Je, soussigné, avise le public que je fais toujours les couleuses, cuisses à cendres, ainsi que les réparations de lampes et quinquets et tout ce qui concerne ma profession.

Je me recommande aussi à MM. les propriétaires pour les travaux de bâtiments. 812

Samuel Münch.

TELEPHONE
Combustibles
en tous genres
BOIS DE FOYARD ET SAPIN SEC
façonné et rendu franco au bûcher
Charbon de foyard et natron
Gros et Détail

D. ULLMO
15, rue des Terreaux, 15

Anthracite belge
Houille, Coke, Tourbe
Briquettes de lignite, Sciure

TELEPHONE

GUÉRISONS

Les soussignés confirment qu'ils ont été guéris des maladies suivantes par les médecins de la Polyclinique privée, à Glaris, par traitement par correspondance

Dartre de la barbe. H. Bethge, Jacobistr. 2, Oldenbourg. [redacted]
Catarrhe pulmonaire, étouffement. J. Orlet, sommelier, Biskupitz, p. Zabrze (Silésie). [redacted]
Taches de rousseur. E.-Th. Arndt, musicien, Rötha (Saxe). [redacted]
Incontinence de l'urine, faiblesse de la vessie. F.-W. Creutzmann, Rückmarsdorf. [redacted]
Dartres. Grothe, maître-tailleur, Dossow, près Wittstock (Ost-Prignitz). [redacted]
Rhumatisme articulaire. Fr.-M.-K. Schulte, ouvrier de fabrique, Lenhausen (Westph.). [redacted]
Catarrhe du gosier. C. Vogel, maître-menuisier, Cönnern a. Saale. [redacted]
Ulcères aux pieds, flux salin. F.-A. Wetzig, Tanndorf (Saxe). [redacted]
Goutte. Fr.-Ernestine Jackisch, Häuslers, n° 69, Waldau près Bunzlau (Silésie). [redacted]
Catarrhe d'estomac. Fr. Strunkmann, Heidenoldendorf (Lippe-Detmold). [redacted]
Eruptions au visage. A.-H. Karisch, tailleur, Camenz (Saxe). [redacted]
Catarrhe vésical, rhumatisme. G. Jemp, Scharshütte, p. Mariensee (Prusse occid.). [redacted]
Chute de cheveux. Gust. Gauer, III, Beckerbach, poste Oderbach (Palatinat). [redacted]
Pâles couleurs, faiblesse des nerfs. Anna Neumann, Martinstr. 10, Buckau (Magdeb.). [redacted]
Ver solitaire avec tête. Léon Meyer, Mühlbach, près Colmar (Alsace). [redacted]
Hernie inguinale. Wilh. Greis, instituteur, Oberbatter, Hachenburg (Wiesbaden). [redacted]
Maladie pulmonaire, phtisie. Jacob Hügi, Oberweil-Dägerlen (Zurich). [redacted]
Goitre, gonflement du cou. Séb. Hofstetter, Rufi, Schännis (St-Gall). [redacted]
Dureté d'oreille. Rob. Senn, Court, près Moutier. [redacted]
Catarrhe des intestins, anémie. Siegf. Bucher, Birmensdorf (Zurich). [redacted]
Hémorrhoides. Joh.-Ch. Benz, G 3 VIII, Mannheim. [redacted]
Hydropisie. M^{me} Th. Feyer, épicerie, Mulhouse (Alsace). [redacted]
Maladie des nerfs, nervosité. Fr.-Genovefa Haueisen, Isny; O. A., Wangen (Wurt.). [redacted]
Poils au visage, taches de rousseur. Virginie Baudin, Payerne (Vaud). [redacted]
Maladie de la matrice. Marie Brüttsch, Lustdorf, près Frauenfeld. [redacted]
Rougeur au nez. Jac. Graf, Andreasstr. 7, Berlin. [redacted]
Maladie du cœur, maladie des nerfs et des glandes, catarrhe pulmon. H. R., Günzburg. [redacted]
Maladie de la moelle épinière, faiblesse générale. Magd. Stähli, Bönigen p. Interlaken. [redacted]
Epilepsie sans rechute. P. Clémencot, Moutier (Berne). [redacted]
Maladie du foie, catarrhe du larynx, anémie. J. Lüscher, boulanger, Meisterschwanden. [redacted]
Hydrocèle. P. Gebhardt, maître-forgeron, Friedersried, près Neukirchen (Bavière). [redacted]
Ivrognerie, sans rechute. Louise Morel, Genève. [redacted]
Manque de barbe. C.-W. Gann, tailleur, Gonweiler; O. A., Neuenbürg (Wurt.). [redacted]
Engelures. Emile Freiburghaus, Spengelried, près Gimmnenen. [redacted]

4000 guérisons éprouvent le succès et la réalité.
S'adresser à la Polyclinique privée, à Glaris. 678

Magasins de l'Ancre
A. KOCHER
LA CHAUX-DE-FONDS

Vêtements confectionnés et sur mesure pour Messieurs et Enfants

Pardessus — Pélerines — Ploteurs
Pantalons — Manteaux de caoutchouc, etc.
Chemises, Cravates, etc.

CONFECTIONS
POUR DAMES ET FILLETES
Choix très étendu

Nouveautés pour Robes et Costumes
Tissus en tous genres
CORSETS — GANTS
Parapluies. — Châles russes
Fournitures — Boas — Cols
Manchons, etc., etc.

Cave d'Italie

Rue du Parc 83

Par suite d'achats considérables, Asti mousseux, 1^{re} qualité ouvert, à 1 franc le litre.

Malaga, Madère à 1 fr. 80 le litre. 770

Spécialité vins rouges d'Italie depuis 40 cent. le litre.
Véritable Vermouth de Turin

On a trouvé dans une brasserie de cette ville, une bourse contenant quelque monnaie. 94

La réclamer au bureau de la "Sentinelle" contre désignation exacte et paiement des frais d'insertion.

Avis au public

J'ai l'honneur d'informer le public que j'ai repris pour mon compte la suite du commerce de

Tabacs et Cigares
DE M. ARTHUR PAUX
1, rue du Versoix, 1

Je prie son ancienne clientèle, mes amis et connaissances et le public en général de bien vouloir reporter sur moi la confiance dont ils l'ont honoré jusqu'à ce jour en les assurant que je ferai tous mes efforts pour la justifier. 93

Chaux-de-Fonds, le 15 février 1894.
Victor Paux.

Imprimerie H. Schneider, Bienne

DÉPURATIF GOLLIEZ

Sirop de brou de noix ferrugineux

préparé par Fréd. Golliez, pharmacien à Morat. 20 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants: Scrofule, Rachitisme chez les enfants, Débilité, Humeurs et Vices du Sang, Dartres, Glandes, Eruptions de la Peau, Feus au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins, ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.

Pour éviter les contre-façons, demander expressément le Dépuratif Golliez à la marque des 2 Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50, celui-ci suffit pour la cure d'un mois. — Dépôts dans toutes les pharmacies. 768

AVIS

Les soussignés ont l'honneur de porter à la connaissance de MM. les architectes, entrepreneurs et propriétaires et de l'honorable public en général qu'ils viennent d'ouvrir un

Atelier de menuiserie et ébénisterie

Rue de la Boucherie 16

A cette occasion ils se recommandent pour tous les travaux concernant leur métier. Ils se chargent des entreprises de menuiserie pour bâtiments et d'ébénisterie, ainsi que de toutes les réparations soit à la menuiserie, soit aux meubles et de la vitrerie. Spécialité mains courantes polies en différents bois et profils. Élégance et régularité des courbes garanties.

Connaissant leur métier à fond ils sont à même de suffire aux exigences modernes par une exécution consciencieuse et soignée de tous les travaux qu'on voudra bien leur confier. 102

Prompte livraison. — Prix modérés

Se recommande

Nizzola & Loosli

NOUVELLE BOUCHERIE

5, Passage du Centre, 5

Ayant fait un grand achat de Bœufs, je suis à même de pouvoir fournir roujours du

Bœuf 1^{re} qualité 70 c. le demi kilo

VEAU, à 60 centimes le demi-kilo

Charcuterie assortie

Choucroute Souriebe

Se recommande.

J. SCHWEIZER, 5, Passage du Centre, 5. 18

Café-Brasserie de l'Abeille

83 — Paix — 83

Tous les lundis GATEAU AU FROMAGE. — FONDUES à toute heure. — Excellents VINS ROUGES et BLANCS. — Vins à emporter rouges et blancs depuis 50 à 70 cent.
Bonne bière de la Brasserie Muller. Se recommande, 305 Le tenancier, J. SPAHN.

Épicerie-Mercerie

21 — Collège — 21

Vin rouge naturel à 35 et 50 c. le litre

Toujours bien fourni en
Épicerie première qualité
et au plus bas prix.
Se recommande, 76

A. MESSMER.

Reçu un beau choix de
Chemises et Camisoles système Jäger.

Caleçons pour messieurs et dames, Gilets de chasse etc., etc.

Glaces et Tableaux Cadres antiques et dorés, grande nouveauté.

— Beau choix de Régulateurs —
Prix défiant toute concurrence.
Vente à l'abonnement
Dépositaire: 794

H. HUGUENIN-DROZ
Paix 79, 3^e étage.

OUVERTURE définitive

du

Café-Restaurant des Gourmets

9 Rue de la Ronde 9

Dîners et Soupers

Restauration à toute heure

Cuisine soignée

On sert à emporter

Tripes tous les samedis

Se recommande 92

Le tenancier.

Echappements. Un planteur pour pièces accres soignées et bon courant prendrait du travail à faire de suite, ou à défaut des achavages. Travail garanti. Adresse: M. A. O., Paix 77, au 1^{er}, à droite, Chaux-de-Fonds. 105

A louer

pour le 23 avril 1894

1 logement d'une pièce, cuisine et dépendances

1 logement de deux pièces, cuisine et dépendances

1 logement de trois pièces, cuisine et dépendances 103

S'adresser 17, rue de l'Hôtel-de-Ville.

On demande à louer pour St-Georges 1894, un rez-de-chaussée pour y établir un Café-Brasserie. Adresser les offres à l'agence Haassenstein et Vogler, sous chiffres H-1734-Ch. 48